

Peinture automobile – Travaux terminés

Nous sommes heureux d'annoncer que les travaux sur la peinture automobile sont terminés et que des nouvelles allocations ainsi que des normes uniformes dans l'Industrie seront ajoutées au Guide de l'estimateur pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

IMPORTANT – Peu importe le nombre de panneaux à repeindre, l'utilisation intégrale du logiciel d'estimation est obligatoire puisque c'est la base sur laquelle l'outil de calcul a été développé.

L'outil de calcul en bref

L'évaluation des besoins en peinture tient compte de plusieurs facteurs nécessaires au fonctionnement de l'outil de calcul servant à établir les allocations de peinture sous la forme d'un tarif horaire versé pour chaque heure de peinture dans une estimation.

- Identification, par catégorie, des véhicules les plus accidentés selon le Plan statistique automobile (25 véhicules), et de leur pourcentage de sinistralité afin que les calculs considèrent la juste part de chacun (pondération).
- Mesure des panneaux de chacun de ces véhicules.
- Compilation des temps, à partir des deux logiciels d'estimation, pour chaque panneau et combinaison de panneaux de ces mêmes véhicules.
- Identification des produits composant le matériel d'atelier de peinture et l'évaluation de la quantité nécessaire de ceux-ci pour chaque panneau et combinaison de panneaux.
- Ajout des prix des produits de peinture, de vernis, d'apprêt scellant, etc., pour chaque fournisseur selon le prix de détail suggéré par le fabricant.

Il est à noter que seule la ligne de **produits de première qualité de chaque fournisseur** a été utilisée.

Deux mises à jour par année

Il y aura deux mises à jour annuellement et ce, en fonction de la hausse de prix de la ligne de produits utilisée dans l'outil de calcul (printemps et automne). Toute comparaison devrait donc s'effectuer avec la gamme de produits de peinture utilisée par l'atelier et non pas avec la hausse annoncée par son fournisseur, laquelle correspond à l'ensemble de ses produits.

À venir

Surveillez les bulletins et la mise à jour du Guide de l'estimateur le cas échéant, puisque d'autres travaux sont prévus.

Consultez :

ESTIMATION

24 sur 24

[Normes et procédures | GAA](#)



POUR INFORMATION

Norbert Lemoine, expert-conseil à l'estimation automobile, nlemoine@gaa.qc.ca, poste 2291

Automotive paint – Work completed

We are pleased to announce that the work on automotive paint is finished and that new allowances as well as uniform industry standards will be added to the Appraiser's Guide and take effect on January 1, 2024.

IMPORTANT – Regardless of the number of panels to be repainted, the <u>appraisal software must be used completely</u> since that was the basis of the calculation tool's development.
--

Overview of the calculation tool

Evaluation of the paint requirements takes into account several factors necessary for the operation of the calculation tool used to determine the paint allowances in the form of an hourly rate paid for each hour of painting in an appraisal.

- Identification, by category, of the vehicles most involved in accidents, according to the Automobile Statistical Plan (25 vehicles), and their claims percentage so that the calculations consider the appropriate share for each one (weighting).
- Measurement of each vehicle's panels.
- Compilation of the times, using both software applications, for each panel and combination of panels for those same vehicles.
- Identification of the products comprising the paint shop material and evaluation of the quantity needed for each panel and combination of panels.
- Addition of the prices for the paint, clear coat and primer-sealer products, etc. for each supplier, based on the manufacturer's suggested retail price.

Note that only **each manufacturer's line of premium products** was used.

Two annual updates

There will be two annual updates (spring and fall), based on the price increases for the product line used in the calculation tool. So, any comparison should be done with the line of paint products used by the shop and not the increase announced by its supplier, which corresponds to all of its products.

Upcoming

Watch for bulletins and Appraiser's Guide updates, as applicable, since more work is planned.

Consult:

APPRAISAL
24/24



[Standards and Procedures | GAA](#)

FOR INFORMATION

Norbert Lemoine, Expert Council, Automobile Appraisal, nlemoine@gaa.qc.ca, ext. 2291

Les présents envois et toute pièce jointe ne doivent pas être considérés ni utilisés comme avis juridique. Ils sont destinés à l'usage exclusif des membres du GAA et ne peuvent être reproduits ou distribués sans le consentement écrit du GAA.
These publications and any attachments transmitted with them are not to be considered or used as a legal opinion. They are solely for the use of GAA members and may not be reproduced or distributed without the written consent of GAA.

Groupement des assureurs automobiles

1981, avenue McGill College, bureau 620

Montréal (Québec) H3A 2Y1

gaa.qc.ca | www.infoassurance.ca | [LinkedIn GAA](#)